

Agence Bordelaise de Médiation sociale
213 bis Cours de la Marne
33800 Bordeaux

Dossier suivi par : Mathilde Lachenaud et David Dumeau

Bilan 2025 – Mission de médiation sociale Squats et bidonvilles

Métropole bordelaise

1. Contexte et finalités de l'intervention

Depuis une quinzaine d'années, la métropole bordelaise est marquée par une augmentation des situations d'habitat informel (squats, campements, bidonvilles), traduisant une évolution des formes de grande précarité et de sans-abrisme.

Dans ce contexte, la mission de médiation sociale portée par l'Agence Bordelaise de Médiation Sociale s'inscrit pleinement dans le cadre de l'instruction gouvernementale du 25 janvier 2018 relative à la résorption des bidonvilles.

Elle poursuit un double objectif :

- Favoriser l'accès effectif aux droits (santé, scolarité, insertion, droits sociaux)
- Renforcer le lien entre les publics et les institutions de droit commun

L'intervention repose sur une logique d'aller-vers, permettant d'intervenir directement sur les lieux de vie, d'instaurer une relation de confiance et de faciliter les parcours.

2. Organisation et moyens mobilisés

En 2025, le pôle squat et bidonville s'appuie sur une organisation structurée combinant intervention de terrain, pilotage stratégique et fonctions support.

Équipe opérationnelle

- 1 coordinateur
- 7 médiateurs
- soit 8 ETP

Cette équipe assure la mise en œuvre des actions de médiation sur le terrain, dans une logique d'aller-vers, d'accompagnement global et de coordination partenariale.

Encadrement et pilotage

L'intervention est soutenue par :

- une Directrice, garante de la stratégie globale de l'association, du développement des partenariats institutionnels et de la cohérence des actions
- un Responsable de service, en charge du pilotage opérationnel, de l'encadrement de l'équipe et du suivi des actions sur le territoire

Fonctions support

L'action du pôle s'appuie également sur un pôle ressources administratif et comptable, qui assure :

- la gestion administrative des dispositifs
- le suivi budgétaire et financier
- le soutien logistique aux équipes
- la production des bilans et reporting auprès des financeurs

Analyse

Cette organisation permet :

- une présence régulière et qualitative sur le terrain
- un pilotage structuré et réactif des actions
- une sécurisation des cadres administratifs et financiers
- une réponse adaptée aux exigences des partenaires institutionnels

La complémentarité entre terrain, pilotage et fonctions support constitue un facteur clé de qualité, de continuité et de fiabilité de l'intervention.

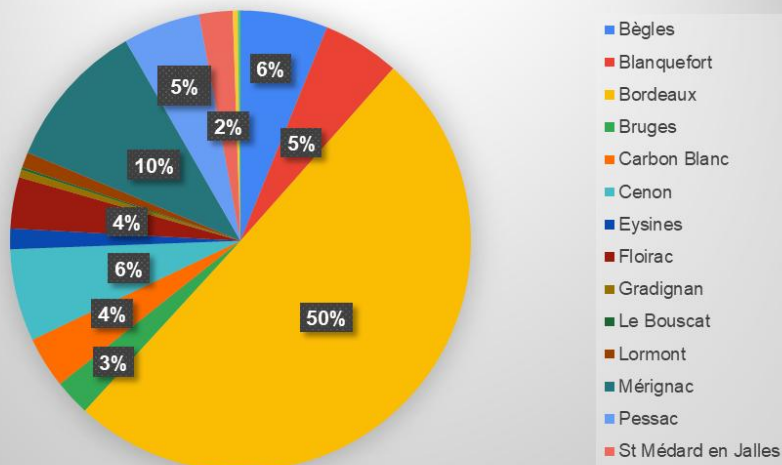
3. Couverture territoriale et publics accompagnés

Au 31 décembre 2025 :

- 95 sites suivis sur 16 communes
- 1 218 personnes vivant en habitat précaire et en lien avec la médiation, dont 313 mineurs
- Plus de 1 500 personnes rencontrées sur l'année

Ces données traduisent une forte présence territoriale et une adaptation constante à la mobilité des publics.

Répartition de l'activité par ville

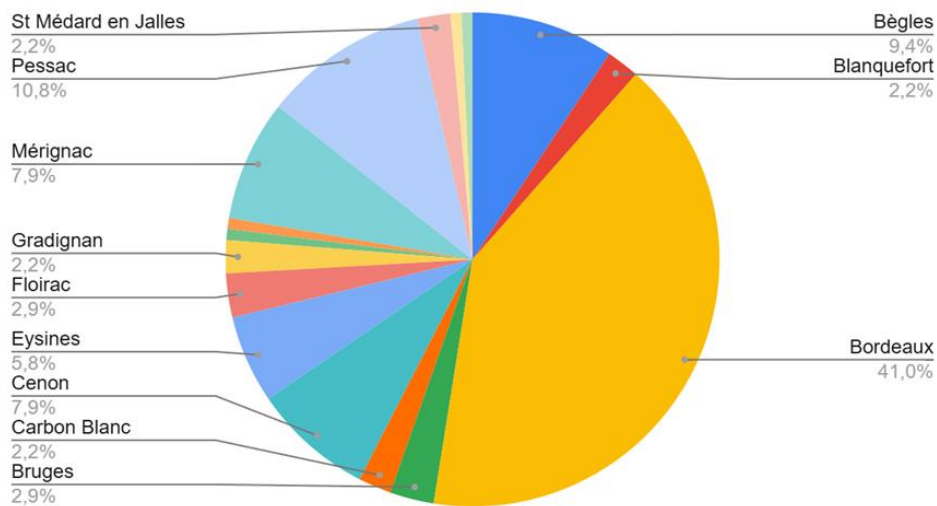


4. Activité globale de médiation

En 2025 :

- 556 interventions réalisées
- sur 139 lieux de vie
- dont 281 co-interventions partenariales

Répartition des sites suivis par la médiation sur l'année 2025



Par ailleurs :

- 273 sorties d'aller-vers en autonomie
- 541 temps de présence de médiation

La co-intervention constitue un levier central pour faciliter l'intervention des partenaires et sécuriser le lien avec les publics.

5. Une diversité de partenaires mobilisés

Les co-interventions ont été menées avec un réseau partenarial large, couvrant les champs sanitaire, social, éducatif et de l'insertion :

Santé :

- PASS du CHU de Bordeaux, PASS de la Polyclinique Bordeaux Rive Droite, PASS de Bagatelle
- CACIS (Centre d'accueil, de consultation et d'information sexuelle)
- MDPS (Maison départementale de la promotion de la santé)
- PMI (Protection maternelle et infantile)
- Centres médico-scolaires (CMS)
- Services d'urgences hospitalières

Social et accès aux droits :

- MDS (Maisons départementales des solidarités)
- CCAS
- SAMU Social

Conditions de vie et environnement :

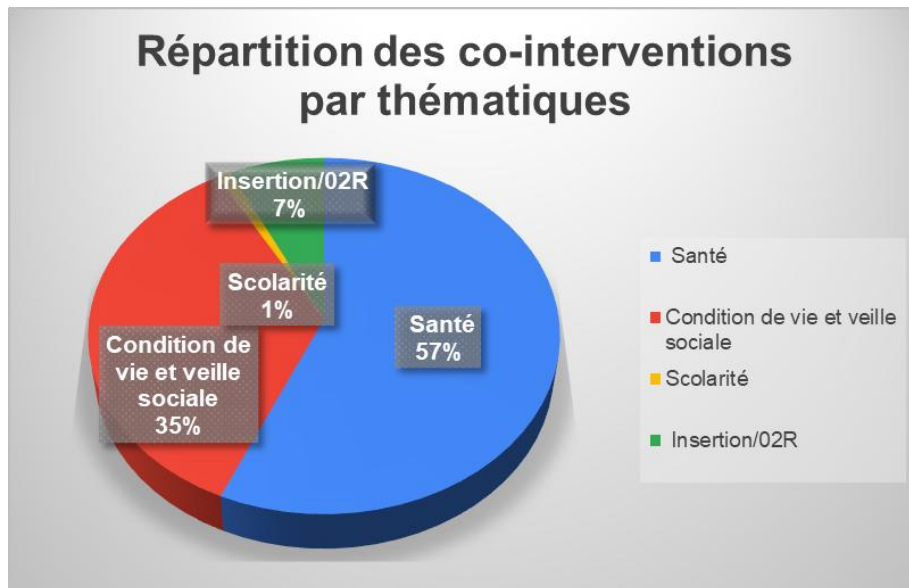
- Bordeaux Métropole
- Association Dédale

Insertion et emploi :

- Diaconat de Bordeaux (dispositif 02R)
- Axe et Cible (dispositif 02R)
- Mission Locale

Jeunesse et engagement

- **Unis-Cité** (dispositif ALEJ – service civique)



6. Focus approfondi : partenariat avec Bordeaux Métropole

Le partenariat avec Bordeaux Métropole constitue un pilier structurant de la mission de médiation, en particulier sur les enjeux liés aux conditions de vie en habitat informel et à la gestion opérationnelle des sites.

Une coopération opérationnelle inscrite dans le quotidien des interventions

En 2025, cette collaboration s'est traduite par :

- **78 co-interventions dédiées aux conditions de vie**
- déployées sur 7 communes du territoire métropolitain

Ces interventions ont porté sur des problématiques directement liées à la dignité et à la santé des personnes :

- accès à l'eau
- salubrité des sites
- gestion des déchets et des nuisibles
- sécurisation des installations (notamment risques électriques)
- prévention des risques sanitaires

Au-delà de leur dimension technique, ces actions participent pleinement à la réduction des inégalités d'accès aux conditions de vie essentielles.

Un rôle déterminant de la médiation dans la mise en œuvre des interventions

L'intervention de Bordeaux Métropole sur les sites d'habitat informel repose largement sur la capacité des médiateurs à :

- préparer les interventions en amont, en identifiant les besoins et les contraintes spécifiques à chaque site
- faciliter l'accès aux lieux, parfois difficiles d'approche ou marqués par une défiance vis-à-vis des institutions
- assurer la médiation avec les habitants, en expliquant les objectifs des interventions et en traduisant les enjeux techniques

Cette fonction de médiation est essentielle pour :

- garantir l'acceptabilité des interventions
- éviter les situations de blocage ou de tension
- permettre une intervention efficace et sécurisée des services métropolitains

Il est à noter également que la médiation assure une veille auprès du voisinage (relais d'information, mise en lien des riverains avec les acteurs compétents).

Une capacité d'adaptation renforcée en situation exceptionnelle

L'année 2025 a été marquée par deux épisodes caniculaires, qui ont nécessité une mobilisation rapide et coordonnée.

Dans ce contexte, la collaboration avec Bordeaux Métropole a permis :

- l'organisation de distributions d'eau sur plusieurs sites
- une priorisation des interventions en fonction des vulnérabilités identifiées
- une présence renforcée sur le terrain

Les médiateurs ont joué un rôle central pour :

- alerter sur les situations critiques
- identifier les publics les plus vulnérables (enfants, personnes malades, personnes âgées)
- organiser concrètement les distributions
- sensibiliser aux risques liés à la chaleur

Cette réactivité conjointe a permis de prévenir des situations sanitaires dégradées et d'adapter l'action publique aux réalités du terrain.

Une complémentarité d'acteurs au service de l'efficacité de l'action publique

Le partenariat repose sur une articulation claire des rôles :

- Bordeaux Métropole : expertise technique, capacité d'intervention, coordination territoriale
- Médiateurs : connaissance fine des publics, présence régulière, lien de confiance
- Partenaires associatifs (dont Dédale) : appui opérationnel et expertise spécifique

Cette complémentarité permet :

- une meilleure efficacité des interventions
- une réduction des délais de mise en œuvre
- une meilleure acceptation par les habitants
- une adaptation des réponses aux réalités des sites



Un levier concret d'amélioration des conditions de vie

Ce partenariat produit des effets directs :

- amélioration de l'accès à l'eau
- réduction des risques sanitaires
- amélioration de la salubrité
- prévention des situations de dégradation

Il contribue également à inscrire les interventions dans une logique de :

- prévention plutôt que réaction
- coordination territoriale renforcée
- meilleure articulation entre politiques publiques et réalités sociales

7. Accès à la scolarité et médiation scolaire

La médiation scolaire constitue un axe structurant de l'intervention auprès des publics vivant en squats et bidonvilles, soutenu notamment par la DIHAL. Elle vise à garantir l'accès effectif à la scolarité des enfants et à prévenir les ruptures de parcours éducatifs dans des contextes marqués par une forte instabilité résidentielle.

Une intervention fondée sur l'aller-vers et le repérage

L'action repose sur une présence régulière des médiateurs sur les lieux de vie :

- 273 sorties d'aller-vers en autonomie
- sur 138 lieux de vie
- pour un total de 541 temps de présence de médiation

Cette démarche permet :

- d'identifier les enfants en âge d'être scolarisés
- de repérer les situations de non-recours
- de créer une relation de confiance avec les familles
- de préparer les démarches administratives nécessaires à l'inscription

Des résultats significatifs en matière de scolarisation

En 2025 :

- 87 familles accompagnées
- 149 mineurs suivis dans le cadre de la médiation scolaire

Au 31 décembre 2025 :

- 101 enfants scolarisés

Répartition :

- 34 en maternelle
- 46 en école primaire

- 24 au collège
- 1 au lycée

Par ailleurs :

- 15 enfants restent non scolarisés
- 5 sont en attente d'affectation

Ces résultats témoignent d'un travail important de mobilisation et d'accompagnement dans des contextes souvent contraints.

Un rôle déterminant dans la prévention des ruptures de parcours

Les conditions de vie en habitat informel exposent les enfants à des ruptures fréquentes : expulsions, déplacements de sites, difficultés administratives

Dans ce contexte, la médiation scolaire permet de :

- Favorise l'accès à l'école des mineurs en habitat précaire
- maintenir la continuité des parcours éducatifs
- limiter les périodes de déscolarisation
- accompagner les transitions entre établissements

Les médiateurs interviennent à toutes les étapes :

- accompagnement à l'inscription
- suivi de l'assiduité
- appui en cas de difficultés (absentéisme, incompréhensions, tensions)
- lien avec les équipes éducatives

Une interface essentielle entre familles et institutions scolaires

La médiation scolaire joue un rôle central de traduction et de médiation interculturelle :

- explication du fonctionnement du système scolaire
- accompagnement des familles dans leurs relations avec les établissements
- soutien aux équipes éducatives confrontées à des situations complexes

Elle permet de lever de nombreux freins :

- barrière linguistique
- méconnaissance des droits
- incompréhensions culturelles

- appréhension vis-à-vis des institutions

Un levier transversal d'accès aux droits

L'expérience de terrain montre que la scolarisation constitue un point d'entrée vers d'autres droits fondamentaux :

- accès à la vaccination
- inscription dans un parcours de soins
- ouverture vers les dispositifs sociaux

Ainsi, l'école joue un rôle structurant dans l'inscription des familles dans le droit commun.

Facilitation de projet et insertion des jeunes

La médiation scolaire permet également de repérer et d'accompagner les adolescents et jeunes majeurs vers des dispositifs d'insertion :

- 16 jeunes accompagnés dans la construction d'un projet
- 9 jeunes intégrés au dispositif ALEJ (service civique – Unis-Cité)
- 7 jeunes orientés vers la Mission Locale

En complément :

- 81 personnes mises en lien avec le Diaconat
- 10 suivies via Axe et Cible

Une articulation étroite avec les acteurs sociaux et de la protection de l'enfance

La médiation scolaire s'inscrit dans un travail partenarial étroit :

- 118 familles accompagnées en lien avec les MDS
- 37 familles suivies avec la PMI (48 enfants)
- 21 familles accompagnées dans le cadre de la protection de l'enfance

Elle permet :

- de faciliter la compréhension des institutions
- de sécuriser les relations
- de prévenir les ruptures de suivi

8. Médiation en santé et accès aux soins

La santé constitue le champ de partenariat le plus structuré et le plus dynamique de l'intervention de médiation, en lien avec de nombreux acteurs du territoire.

L'action vise à faciliter l'accès aux soins, à développer la prévention et à inscrire les publics dans des parcours de santé durables.

Une dynamique partenariale renforcée

En 2025 :

- 159 co-interventions en santé
- sur 10 communes du territoire métropolitain

Détail :

- 100 interventions avec les PASS (CHU, PBRD, Bagatelle)
- 46 interventions en santé sexuelle et reproductive (MDPS, CACIS)

La régularité des interventions, inscrites dans des agendas partagés, a permis une montée en charge significative de l'activité.

Un accompagnement vers le soin structuré

- 393 personnes accompagnées dans un parcours de soins
- 125 sollicitations de professionnels de santé

Les médiateurs interviennent pour :

- orienter vers les dispositifs adaptés
- accompagner physiquement les personnes **Un rôle clé dans la levée des freins d'accès aux soins**

Les publics rencontrés font face à de nombreux obstacles :

- méconnaissance du système de santé
- barrière linguistique
- peur ou défiance vis-à-vis des institutions
- difficultés administratives

La médiation permet de :

- expliquer les dispositifs
- rassurer les publics

- Faciliter la compréhension et accompagner
- favoriser l'adhésion aux soins

Des interventions directement sur les lieux de vie

Les co-interventions permettent d'intervenir au plus près des publics :

- consultations sur site
- actions de prévention
- orientation

Cette approche permet de toucher des publics très éloignés du système de santé.

PERSPECTIVE 2026

- Accompagner la Métropole et les partenaires de la Plateforme dans les projets de résorption in situ (JJ Bosc à Bègles, Labarde à Bordeaux et Marie Curie à Mérignac)
- Poursuivre la bonne dynamique autour de la scolarité, de la santé et de l'insertion
- Accompagner la Métropole dans son déploiement de l'accès à l'eau
- Renforcer le lien avec le DIACONAT afin d'intervenir plus en amont lors des relogements ou pour prévenir les fins d'hébergements

Conclusion

L'année 2025 confirme que la médiation sociale constitue un maillon indispensable de l'action publique en direction des personnes vivant en squats et bidonvilles. Par sa capacité à intervenir au plus près des publics, à instaurer une relation de confiance et à articuler les interventions des différents acteurs, elle permet de rendre effectifs des droits qui, sans cet accompagnement, resteraient largement inaccessibles.

Le partenariat avec Bordeaux Métropole illustre pleinement cette fonction d'interface : il permet de traduire les orientations stratégiques en actions concrètes sur le terrain, adaptées aux réalités des sites et aux besoins des habitants. Dans un contexte marqué par la précarité et l'instabilité, la médiation apparaît ainsi comme un levier essentiel pour garantir l'efficacité, la cohérence et l'humanisation de l'action publique à l'échelle métropolitaine.